



Communiqué de presse

Le Serment du Jeu de Paume *Quand David réécrit l'Histoire*

Exposition du 14 octobre 2008 au 11 janvier 2009

L'exposition *Le Serment du Jeu de Paume ou quand David réécrit l'Histoire* retrace la naissance et le parcours jusqu'à nos jours d'une œuvre de Jacques-Louis David devenue mythique.

Près de soixante-dix œuvres (peintures, estampes, dessins, films, sculpture ou documents d'archives) sont rassemblées autour de la grande ébauche de David pour *Le Serment du Jeu de Paume*, œuvre inachevée, exceptionnellement présentée au public.

L'exposition s'inscrit dans le projet de mise en valeur du musée d'histoire de France de Versailles. Créé au château en 1833, par Louis-Philippe, et dédié "à toutes les gloires de la France", le musée retrace par la peinture et la sculpture les grands événements de l'histoire nationale. *Le Serment du Jeu de Paume* de David, entré dans ses collections en 1920, en est l'un des plus étonnants chefs-d'œuvre.

Acte fondateur de la démocratie française, le serment du Jeu de Paume se tient le 20 juin 1789 à quelques pas du château de Versailles, dans une salle de jeu dont il tire son nom.

Le 1^{er} mai, Louis XVI convoque les Etats Généraux, réunion des trois ordres, la Noblesse, le Clergé et le Tiers Etat. Il faut résoudre la grave crise financière qui s'est abattue sur le pays depuis l'été 1788. Les députés du Tiers espèrent des réformes. Rapidement déçus, ils refusent de se soumettre au pouvoir royal. Allié avec quelques députés du Clergé, le Tiers se constitue solennellement en Assemblée nationale le 17 juin. Le roi tente de s'opposer à cette Assemblée en faisant fermer la salle des Menus-Plaisirs, où elle se réunissait. Trouvant porte close le 20 juin, les députés se rendent dans un gymnase proche où l'on pratiquait le « jeu de paume » et y prêtent le fameux « serment de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du Royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ».

Alors que la salle du Jeu de Paume devient un lieu symbolique, David, qui n'était pas à Versailles le 20 juin 1789, entame ce qu'il appelle lui-même son projet le plus ambitieux : une représentation du serment du Jeu de Paume sur une toile de dix mètres de large et plus de six mètres de haut, pour la salle des séances de l'Assemblée nationale.

Contacts presse :

Hélène Dalifard

Violaine Solari

01 30 83 77 01/ 03

presse@chateauversailles.fr

Les études dessinées et peintes de David ainsi que ses sources artistiques témoignent de l'originalité et de la force du *Serment du Jeu de Paume*. Elles sont confrontées aux documents historiques sur la salle du jeu de paume et aux premières représentations du serment du 20 juin. David lui-même organise la diffusion de son œuvre, d'exposition au Salon en commandes de versions gravées alors que certains des acteurs principaux du serment sont compromis dans les événements révolutionnaires. David ne peut plus les peindre en héros : la toile est progressivement abandonnée et conservée à l'état d'ébauche.

Dès 1791 toutefois les artistes copient ou réinterprètent l'image créée par le maître. Au XIX^e siècle, la version du Serment du Jeu de Paume par David transparait derrière les illustrations des livres d'histoire comme dans les décors de mairies. L'œuvre est érigée en image officielle de la journée du 20 juin 1789, lors des commémorations officielles de la III^e à la V^e République. La composition de David incarne désormais l'Histoire. Ancrée dans la mémoire collective, l'œuvre de David trouve encore aujourd'hui des échos artistiques et politiques.

Les œuvres et les documents, la plupart rarement voire jamais exposés, proviennent pour les deux tiers de collections publiques et privées françaises.

Le parcours de l'exposition s'ouvre par le grand cabinet de l'appartement de Madame de Maintenon et se clôt sur l'ébauche de David, exposée dans l'attique Chimay, accessible par l'escalier de stuc.

Commissariat scientifique : Juliette Trey, conservateur chargé des peintures du XVIII^e siècle au château de Versailles.

Publication : Catalogue de l'exposition, dirigé par Juliette Trey, coédition Château de Versailles – Editions Art-Lys, 64 pages, 17 x 24, 20€.

Horaires : L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 9h à 18h30, et à partir du 1^{er} novembre de 9h à 17h30.

Tarifs : La visite de l'exposition est incluse dans la visite du château (circuit des Grands Appartements).

Droit d'entrée : 13,50 € (plein tarif), 10 € (tarif réduit).

Les billets sont en vente toute l'année sur le réseau Transilien de la SNCF, dans les points de vente de la FNAC, de la Réunion des Musées Nationaux et sur place le jour-même.

Renseignements :

Tel : 0 810 81 16 14

www.chateauversailles.fr

Activités pédagogiques :

Jeu d'esquisses

Atelier de dessin pour les 8-11 ans. Dates : 28 oct. (ouverture des réservations le 13 oct.) et 24 déc. 2008 (ouverture des réservations le 8 déc.)

Horaires : 10h30 – 12h 30

Tarif : 5,50 € par enfant

Contacts presse :

Hélène Dalifard

Violaine Solari

01 30 83 77 01/ 03

presse@chateauversailles.fr

Avec le soutien de Philips